



photo : Carlézorde



Cette démarche s'inscrit dans les principes de la Convention internationale relative aux droits de l'enfant.

www.ruesauxenfants.com

GRUPE D'APPUI RÉGIONAL
DES RUES AUX ENFANTS, RUES POUR TOUS



Une initiative collective dans la rue pour :

- susciter un espace de rencontre grâce aux enfants
- sensibiliser au partage de l'espace public
- promouvoir les modes de déplacements actifs (marche, vélo, roller, etc.)
- créer de nouveaux usages urbains



conception graphique atelier Corbin

la ville autrement !

- cultiver le lien
- rendre la rue à tous
- jouer librement
- agir en commun

QU'EST-CE QU'UNE RUE AUX ENFANTS ?

Temporairement fermée à la circulation motorisée, la rue autorise des activités pour tous les âges. Les riverains, petits et grands, peuvent organiser des animations sur le trottoir et la chaussée devenue libre et sans danger. Des barrières doivent être placées afin de délimiter un espace sécurisé. Des installations de jeux peuvent être disposées. Toutes sortes d'activités sont alors possibles : éducatives, ludiques, sportives, artistiques, créatives ! Cette dynamique festive invite les habitants à imaginer de nouveaux usages et à repenser l'aménagement de la rue.



ORGANISER UNE RUE AUX ENFANTS

Une Rue aux enfants implique un travail collectif et une concertation avec les acteurs de la ville. Chacun a sa place dans la réalisation d'un tel événement. Tous les savoir-faire sont mobilisables de la logistique à l'animation. La préparation sera plus riche si elle est inter-générationnelle : y associer les enfants eux-mêmes est essentiel ! Il est important de bien choisir la rue : sa situation dans la ville, l'accessibilité, sa configuration. Attention ! Obtenir sa fermeture nécessite des autorisations.

ANIMATIONS LE CHAMP DES POSSIBLES

● **modes actifs** : vélo, trottinette, roller ● **jeux de plein air** : ballons, billes, élastique, corde à sauter, basket de rue, craie ● **spectacle vivant** : conte, musique, théâtre, danse ● **artistique** : art urbain, tricot urbain, dessin et peinture ● **bricolage** : réparation vélo, fabrication de push-car, récup'art ● **espace « calme »** : jeux de société, coin lecture, espace tout-petit, jardinage ● etc.

Le droit à la ville, le droit de jouer.

QUI PEUT PORTER LE PROJET ET S'IMPLIQUER ?

Habitant, association (environnement, scientifique, vélo-école, sécurité routière, ludothèque, etc.), école, collectivité (services jeunesse, éducation, développement local, démocratie participative, etc.), conseil de quartier, conseil citoyens, équipement socio-culturel (bibliothèque, maison de quartiers, MJC, etc.), conseil municipal des jeunes, café des enfants, parents d'élèves, collectif citoyens, commerçant, etc.

HISTORIQUE

La priorité donnée à la circulation motorisée a exclu l'enfant de la rue ! Face à ce constat, de nombreuses initiatives sont nées à l'étranger (Playstreet, Woornef, etc.) et en France.
1980 premières expériences à Lyon avec « Les rues du mercredi »
2005 tous les ans, la rue aux enfants du quai de la Loire à Paris animée par Cafézoïde
2012 projet européen Bambini « Rues pour enfants » développé par l'ARENE en Ile-de-France
2015 premier appel à projets national du collectif « Rues aux enfants, rues pour tous »



photo : ARENE IDF

photo : Plan M